## **SARTORIUS STEDIM BIOTECH**

Société Anonyme

Zone Industrielle les Paluds Avenue de Jouques 13400 AUBAGNE

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 27 mars 2023 – Résolution n° 14

**KPMG Audit** 

480 avenue du Prado

CS 90021

13272 Marseille Cedex 8

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

## **SARTORIUS STEDIM BIOTECH**

Société Anonyme

Zone Industrielle les Paluds

Avenue de Jouques

13400 AUBAGNE

## Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 27 mars 2023 - Résolution n° 14

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Marseille, le 6 mars 2023

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés



Nicolas BLASQUEZ

Christophe PERRAU